

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 20 septembre 2017

Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

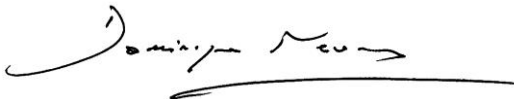
Re: Dossier RDÉ R-3867-2013, Phase 3, Sujet B.
Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure
tarifaire de Gaz Métro.
Stratégies Énergétiques (S.É.).
Demande de délai pour le dépôt de la preuve.

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Nous demandons respectueusement à la Régie la permission de déposer notre preuve au
présent dossier d'ici le vendredi 22 septembre 2017 à midi.

Ce délai nous est en effet nécessaire afin de compléter des modifications et compléments à
notre preuve qui font suite au dépôt du rapport conjoint des experts au présent dossier, lequel
est survenu quatre jours après le délai initialement prévu. Nous attirons l'attention de la Régie
sur le fait que, contrairement aux intervenants ayant engagé ces experts, nous n'avions pas
connaissance des discussions qui se sont tenues entre ceux-ci et qui ont abouti à ce rapport
conjoint. Le contenu de ces discussions n'a ainsi pu être porté à notre connaissance qu'au
moment du dépôt effectif de ce rapport. Or il nous semble qu'il était dans l'intention de la
Régie, en fixant une date de dépôt de ce rapport conjoint antérieure au dépôt de la preuve des
intervenants, de permettre à ceux-ci de tenir compte de ce rapport conjoint des experts dans
leur propre preuve.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par
intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le SDÉ